

Avis favorable à la Décision Modificative n° 2 de la Région pour 2012



Le CESER des Pays de la Loire émet un avis favorable à la DM2 de la Région pour 2012 qui «*marque la volonté régionale de soutenir l'ensemble du tissu économique par des dispositifs défensifs afin de faire face à la crise et par des dispositifs offensifs résolument tournée vers l'innovation*». Le CESER «*note avec intérêt*» l'amélioration de la situation financière de la Région, avec des recettes d'investissement en augmentation et un appel à l'emprunt réduit. Il approuve également la démarche de la mise en place d'un emprunt obligataire de 100M€.

Parmi les nombreuses observations sur les politiques publiques, le CESER considère comme des actions bénéfiques l'abondement des programmes de développement industriel, dont les plateformes régionales d'innovation (7,6 M€) et le Fonds d'investissement des Pays de la Loire (30 M€). Satisfaction également pour l'installation d'une équipe de recherche du Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA) et la dotation complémentaire de près de 8 M€ en faveur des stagiaires de la formation continue lorsqu'ils ne sont pas indemnisés par Pôle Emploi.

Par ailleurs, le CESER demande que des études préalables au désengorgement de la ligne ferroviaire Nantes-Angers soient engagées dès maintenant et note avec regret une diminution des projets portés par le secteur du tourisme social.

[>> En savoir plus](#)

ceser.paysdelaloire.fr

Conseil économique social environnemental des Pays de la Loire

[Accéder au site »](#)

Conformément à la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant.